



# Brecé

INFORMATIONS

Janvier 2016



La 13<sup>ème</sup> édition de Planète en Fête  
les 2 et 3 juillet 2016 à Brecé

## Inauguration de la Mairie, le 7 novembre 2015



*En présence de M. GOBIN Sous-Préfet, de Mme DOINEAU et M. ZOCCHETTO Sénateurs, de M. FAVENNEC Député, de M. LE SCORNET Conseiller Régional, de M. ALLAIN Conseiller Départemental, de M. LESTAS Président de la CCBM, des élus communautaires et communaux, ainsi que les élus du CIJ ...*



## Vœux du maire

Après une année tourmentée et troublée, tournons nous vers l'avenir avec l'espoir d'un monde orienté vers la tolérance et la paix... Nous avons une pensée toute particulière envers les victimes innocentes et leurs familles, mais également envers tous les migrants dont on ne mesure pas les souffrances du déracinement... Il nous faut développer la solidarité et garder « l'ESPERANCE » qui nous donne un peu de cet « optimisme » dont nous avons tous besoin... sachons également apprécier la relative tranquillité que nous procure la vie à la campagne.

Pour autant, il nous faut resserrer les liens pour permettre à nos communes et l'intercommunalité d'avoir les moyens de proposer les services et le cadre de vie pour fixer et attirer les habitants.

Concernant la commune en 2015 une partie des travaux envisagés ont pu être réalisés... la salle de réunion « rue des Tilleuls » a été complètement réhabilitée et appréciée par les utilisateurs. Quant aux travaux de sécurité et d'accessibilité, place de la boulangerie jusqu'au cimetière, ils ont été reportés au 1er semestre 2016 en attente d'attribution de subventions.

2016 verra une animation particulière sur notre commune avec l'organisation de « Planète en Fête » les 2 et 3 juillet (se référer à l'article à l'intérieur du bulletin).

Avec la municipalité, je remercie les employés communaux qui contribuent au bon fonctionnement de la commune, ainsi que les Présidents et bénévoles d'associations qui animent très activement la vie de notre collectivité... sans oublier les habitants qui fleurissent et illuminent leur propriété, contribuant au cadre de vie agréable de notre cité Brecéenne. Soyez-en les uns et les autres félicités.

Chers Brecéens, en cette période chaleureuse de convivialité, avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année. Que 2016 vous apporte à vous et à vos familles de nombreuses satisfactions et la joie de vivre, vœux de santé en particulier, ainsi que des vœux de bienvenue aux nouveaux habitants Brecéens et résidents étrangers.

Excellente année 2016.

*Robert GOUSSIN*

### SOMMAIRE

	Pages
<b>Vœux du maire</b>	<b>3</b>
<b>Délibérations du conseil municipal et décisions du CCAS 2014</b>	<b>4 à 12</b>
<b>Travaux réalisés et travaux en projet</b>	<b>13 à 15</b>
<b>État civil</b>	<b>16</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>17</b>
<b>Info et activités communales</b>	<b>18 à 20</b>
<b>Classement du fleurissement</b>	<b>21</b>
<b>Fêtes et manifestations</b>	<b>22</b>
<b>Activités de l'école et Vie associative</b>	<b>23 à 29</b>
<b>Informations intercommunales</b>	<b>30 à 40</b>
<b>Informations diverses et pratiques</b>	<b>40 à 42</b>
<b>Inauguration de la salle de sports</b>	<b>43</b>
<b>Inauguration de la mairie</b>	<b>2 et 44</b>

# Délibérations du conseil municipal de l'année 2015

## **Subventions aux associations :**

Le Conseil Municipal dresse la liste des subventions pour l'année 2015 comme suit :

<b>Associations</b>	<b>Montant attribué</b>
Association BRECE SPORTS - section football	1 600 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	398 €
Comité des fêtes de BRECE	1 473 €
Association FAMILLES RURALES de BRECE - cantine	4 000 €
Association CLUB de l'AMITIE de BRECE	482 €
Société de Chasse de BRECE	379 €
Association A. F. N. BRECE	147 €
A. P. E. L. de BRECE	800 €
Brecé entre nature et patrimoine	900 €
Restos du Cœur GORRON (1)	120 €
Association Trait d'Union de Gorron	120 €
Le Secours Catholique de LAVAL	120 €
La Banque Alimentaire de LAVAL	80 €
Mouvement la Croix d'Or LAVAL	50 €
A. P. E. I. de MONTAUDIN	50 €
Association des Paralysés de France LAVAL	75 €
Ligue contre le Cancer – Laval	75 €
Prévention Routière de LAVAL	50 €
Chambre des Métiers de LAVAL	50 €
U. D. A. F. de LAVAL	60 €
S.P.A. de Laval	60 €
Mayenne Nature Environnement (MNE) de Laval	60 €
France Alzheimer de Laval	75 €
AFM-Téléthon 53 de St Berthevin	50 €
Association des conciliateurs de justice de la Cours d'Appel d'Angers	30 €
Association "Loisirs" Maison de retraite de Gorron	80 €
Divers et imprévus (2)	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 190 €</b>

(1) Le conseil municipal accorde un don à l'association des Restos du Cœur de GORRON, sous forme de denrées alimentaires, d'une valeur de 120 €. Ces denrées alimentaires seront prises à la boulangerie de Brecé pour la valeur mentionnée.

(2) Une subvention, représentant le ¼ du coût réel supporté par les familles pour les voyages organisés sur le temps scolaire, pourra être accordé aux élèves jusqu'à l'année de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, sans pour autant excéder la somme de 40 € par élève.

Les subventions aux associations seront versées après réception en Mairie des budgets et bilans avec solde des comptes de celles-ci pour la fin du premier semestre 2015. Il est demandé également aux associations de Brecé, lors de leurs manifestations, de faire travailler en priorité les commerçants locaux.

## **Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe**

Pour valider l'examen d'un agent technique, l'assemblée décide de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **Participation aux frais de restauration des écoles de Gorrion :**

L'assemblée accepte l'augmentation sollicitée par la commune de Gorrion pour les frais de restauration pour les élèves fréquentant les écoles maternelle et primaire publiques. La participation passerait de 0.80 € à 1 € par élève et par repas. L'augmentation pour la commune représenterait approximativement la somme de 443 € pour un coût total annuel de 2 215 €.

## **Participation aux T.A.P. (temps d'activité périscolaire) de Gorrion**

Suite à la demande de la commune de Gorrion, pour la mise en place des T.A.P., le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 100 € pour les élèves des écoles maternelle et primaire publiques, pour un montant total de 1 900 €. La municipalité a fait le choix de ne pas financer ces frais pour les élèves fréquentant les écoles privées.

## **Demande de subvention (réserve parlementaire) :**

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux liés à l'aménagement de la place de l'église jusqu'au cimetière, pour un montant de 10 000 €.

## **Dossier d'enquête publique de l'EARL des Acacias :**

Le Conseil municipal émet un avis favorable au dossier d'enquête publique du projet de l'EARL des Acacias, sous réserve du respect de la réglementation en vigueur lié aux différents ateliers de production. Il demande que des mesures soient envisagées pour réduire les nuisances olfactives concernant l'atelier porcin situé sur la commune de Brecé au lieu-dit le « petit Grappay ».

## **Approbation des comptes administratifs 2014 des budgets Commune, Assainissement et Lotissement**

Sous la présidence de Madame Martine PICHOT, le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2014 des budgets commune, assainissement et lotissement dressés par Monsieur Robert GOUSSIN, tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

<b><u>BUDGET COMMUNAL</u></b>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2014</i>
FONCTIONNEMENT	460 584,23 €	616 644,73 €	156 060,50 €	0,00 €	<b>156 060,50 €</b>
INVESTISSEMENT	496 548,56 €	497 231,70 €	683,14 €	-153 385,69	<b>-152 702,55 €</b>

<b><u>BUDGET ASSAINISSEMENT</u></b>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2014</i>
FONCTIONNEMENT	28 319,02 €	24 491,02 €	-3 828,00 €	6 567,45 €	<b>2 739,45 €</b>
INVESTISSEMENT	14 709,76 €	16 925,94 €	2 216,18 €	2 363,42 €	<b>4 579,60 €</b>

<b><u>LOTISSEMENT PRE du ROCHER</u></b>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2014</i>
FONCTIONNEMENT	227 495,96 €	237 418,27 €	9 922,31 €	78,32 €	<b>10 000,63 €</b>
INVESTISSEMENT	227 495,96 €	227 495,96 €	0 €	0 €	<b>0 €</b>

## **Approbation des comptes de gestion 2014 des budgets commune, assainissement et lotissement**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. GOUSSIN Robert, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2014, déclare que les comptes de gestion (commune, lotissement et assainissement) dressés pour l'exercice 2014, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### **Affectation du résultat 2014 du budget commune**

Vu le tableau des résultats de l'exécution 2014 du budget communal, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement soit **156 060,50 €** en section d'investissement à l'article 1068.

### **Vote du taux des 3 taxes locales 2015**

Après étude de « l'Etat de notification des taux d'imposition de 2015 des trois taxes directes locales », l'assemblée par 12 voix pour et 1 abstention, décide d'appliquer une augmentation des taux d'imposition de 2 % et les arrête comme suit :

- Taxe d'habitation	<b>17.64 %</b>
- Foncier bâti	<b>25.46 %</b>
- Foncier non bâti	<b>42.16 %</b>

### **Redevance assainissement 2015**

Afin de réduire la subvention d'équilibre versée par le budget communal, l'assemblée décide d'appliquer une augmentation de la redevance assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

- Abonnement annuel de **72 €** par foyer raccordé
- Le prix au m3 d'eau consommé à **0.90 €**.

Pour rappel, les foyers, possédant un puits et raccordés au réseau assainissement collectif, s'acquitteront de l'abonnement annuel de 72 € et d'une consommation forfaitaire calculée sur les volumes fixés en 2006, soit :

- Pour un foyer d'1 personne : 30 m3
- Pour un foyer de 2 personnes : 60 m3
- Pour un foyer de 3 personnes : 80 m3
- Pour un foyer de 4 personnes et plus : 100 m3

### **Vote des budgets**

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2015 ainsi :

<b>BUDGETS</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b><u>COMMUNE</u></b>		
Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	618 490.70 €	473 543.89 €
<b><u>ASSAINISSEMENT</u></b>		
Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de :	32 088.91 €	21 505.54 €
<b><u>LOTISSEMENT "PRE DU ROCHER"</u></b>		
- Les dépenses s'élèvent à la somme de :	207 645.60 €	194 640.60 €
- Les recettes s'élèvent à la somme de :	210 175.56 €	

### **Convention de prestations de service avec le C.D.G. 53**

L'assemble décide de passer une convention de prestation de services avec le Centre de Gestion de la Mayenne, pour l'emploi de personnel de remplacement au sein du service technique.

### **Adhésion au service de l'A.D.S. de la C.C.B.M.**

Suite au désengagement de l'Etat concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme, le conseil municipal décide d'adhérer au service de la communauté de communes du Bocage Mayennais pour l'application du droit des sols (gestion des dossiers de permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir ...).

### **Transfert de la compétence P.L.U.I. à la C.C.B.M.**

De nouvelles règles d'urbanisme imposées aux communes c'est-à-dire le SCoT (schéma de cohérence Territoriale) ainsi que les PLU (plan local d'urbanisme) ont été débattus en conseil de communauté, qui a pris l'option d'associer les deux études et de prendre la compétence PLUi. Après échanges de point de vue, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer la compétence à la CCBM.

Le coût global (ADS et PLUi) sera assumé par la CCBM, et financé par le gel du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) qui restera à son montant de 2014 pour les communes.

### **Choix des entreprises retenues**

Suite à l'appel d'offres et sur proposition de la commission, concernant l'aménagement de la place de l'église face à la boulangerie, du plateau surélevé et l'accessibilité au cimetière, le Conseil Municipal retient les entreprises suivantes :

- Lot 1 Voirie : l'entreprise STPO pour un montant de 78 398.25 € HT
- Lot 2 Maçonnerie : M. Philippe PICHOT pour 3 776.40 € HT

### **Participation au fonctionnement de l'E.P.I. du bocage**

Le conseil Municipal répond défavorablement à la demande de participation financière de l'EPI du Bocage. Cependant, la cuisine de la salle polyvalente leur est mise à disposition gracieusement.

### **Vente et échange d'une portion du chemin de « Rangevin »**

Suite à la demande des propriétaires, le conseil municipal accepte de vendre la portion du chemin de Rangevin, qui traverse leur propriété, au prix de 1.50 € le mètre carré.

Par ailleurs, il est décidé de régulariser l'implantation du chemin par rapport au cadastre. Des échanges de terrains seront réalisés et les frais de bornage et d'acte seront à la charge de la commune.

### **Participation au financement des travaux d'assainissement collectif**

L'assemblée confirme la participation des frais de branchement au réseau assainissement collectif, réalisé au Haut Pin, par le demandeur à hauteur de 1 501.33€.

### **Droit à la formation des conseillers municipaux**

Suite à la circulaire reçue de la direction des polices territoriales de la préfecture relative à la formation des élus, l'assemblée vote un crédit de 1 000 € au budget 2015.

### **Motion de soutien à l'action menée par l' A.M.F.**

Le conseil municipal adhère à la motion de soutien formulée par l'A.M.F. contre la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

### **Création d'un poste de rédacteur territorial**

Suite à la proposition d'inscription sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur de la commission du Centre de Gestion de fonction publique, d'un agent administratif, le conseil municipal décide de créer ce poste à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.

### **Indemnité de gardiennage de l'église**

Le conseil municipal vote l'indemnité de gardiennage de l'église à 80 € pour 2015.

### **Convention de gestion et d'entretien de la RD5 en agglomération avec le Conseil Départemental**

Suite au projet de travaux d'aménagement de sécurité dans le centre bourg, le conseil municipal accepte la convention concernant les conditions de gestion et d'entretien de cet aménagement avec le conseil départemental. Il autorise le Maire à la signer.

### **Approbation de l'agenda programmé pour l'accessibilité**

L'assemblée accepte la proposition de l'agenda programmé pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, dont les travaux seront étalés sur 3 exercices. Les travaux d'accessibilité à réaliser, seront :

- en 2015 l'accès aux vestiaires et sanitaires du terrain de foot,
- en 2016 : l'entrée de l'Eglise
- en 2017 : divers aménagements dans la salle polyvalente

### **Convention pour le projet de conteneurs semi-enterrés**

Suite à la décision du Conseil de Communauté sur la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères, le conseil municipal a défini 4 sites d'implantation répartis dans le bourg. 8 conteneurs seront installés pour un coût de 2 560 €, à la charge de la commune.

La municipalité fait le choix de mettre également en semi-enterrés les 8 conteneurs de tri sélectif, dont le coût prévisionnel estimé à 20 960 € HT sera à la charge de la commune.

### **Location masse communale YM n°3**

Suite à l'arrêt du bail de la masse communale YM n°3 d'une superficie de 3 490 m<sup>2</sup>, classé en pré et lande, l'assemblée décide de l'attribuer à l'exploitant riverain à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour un loyer annuel de 17 €.

### **Redevance d'occupation du domaine public**

La redevance d'occupation du domaine public routier pour le réseau téléphonique va générer un produit de 3 096.34 € pour 2015.

### **Primes de fin d'année**

L'assemblée vote la prime de fin d'année pour chacun des agents au prorata du temps de présence soit un montant total à verser de 3 805.43 € brut pour l'ensemble du personnel.

### **Tarifs des concessions et cavurnes pour 2016**

Le conseil Municipal décide de reconduire le tarif pour 2016 des concessions et cavurnes au cimetière, comme suit :

* Concessions et Cavurnes pour 30 ans	84 €
* Concessions et Cavurnes pour 50 ans	120 €

### **Tarifs communaux 2016**

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs à compter du 01/01/2016 comme suit :

<b>LOCATION SALLE POLYVALENTE</b>			
<b><u>Grande Salle</u></b>	<b>Tarif de base Brecé</b>	<b>Tarif de base pour les hors commune</b>	<b>Arrhes</b>
Vin d'honneur (le samedi)	<b>250 €</b> ( <i>verres compris</i> )	<b>290 €</b> ( <i>verres compris</i> )	50% du tarif de base
Vin d'honneur (hors samedi)	<b>100 €</b> (+ 0,12 €/verre)	<b>115 €</b> (+ 0.15 €/verre)	50% du tarif de base
Conférence, théâtre, réunion & divers	<b>75 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	<b>90 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	50% du tarif de base
Loto, concours de cartes	<b>100 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	<b>115 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> )	50% du tarif de base
Repas, Buffet	<b>280 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>60 €</b> /jour supplémentaire	<b>320 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>70 €</b> / jour supplémentaire	50% du tarif de base
Repas mariage	<b>320 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>60 €</b> /jour supplémentaire	<b>365 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>70 €</b> / jour supplémentaire	50% du tarif de base
<b><u>Petite salle</u></b> (cantine)			
Repas, Buffet	<b>80 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>40 €</b> / jour supplémentaire	<b>90 €</b> ( <i>vaisselle non comprise</i> ) + <b>45 €</b> / jour supplémentaire	50% du tarif de base
Réunion + Vin d'honneur	<b>40 €</b> (+ 0,12 €/verre)	<b>46 €</b> (+0.15 €/verre)	50% du tarif de base
<b>En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle ; la petite salle ne peut donc être réservée que deux mois maximum avant la date d'occupation.</b>			
<b>LOCATION SALLE DES TILLEULS</b>	<b>Tarif de base Brecé</b>	<b>Tarif de base pour les hors commune</b>	<b>Arrhes</b>
Vin d'honneur	<b>40 €</b> (+ 0,12 €/verre)	<b>50 €</b> (+0.15 €/verre)	50% du tarif de base
Repas, Buffet	<b>80 €</b> (+ <i>couverts</i> ) + <b>30 €</b> /jour sup.	<b>90 €</b> (+ <i>couverts</i> ) + <b>40 €</b> / jour sup.	50% du tarif de base
Séances de formation, ventes, réunion & divers :		<b>25 €</b>	
<p>- Une réduction de 50 % sur le prix de base sera consentie pour toute manifestation organisée par les associations brecéennes ainsi que pour les classes regroupées.</p> <p>- Pour une association extérieure (ayant des adhérents de Brecé), une réduction de 20 % sera appliquée sur le « tarif de base Brecé ».</p> <p>- Les arrhes seront exigées lors de la réservation (associations brecéennes non concernées) ; et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.</p>			
<b>LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO</b>	<b>Tarif de base Brecé</b>	<b>Tarif de base pour les hors commune</b>	
<b><u>Couvert Complet</u> :</b> Comprenant : - 2 assiettes plates - 1 assiette à dessert - 1 assiette creuse	0.50 € /personne - 2 verres (vin et eau) - 1 coupe à champagne - 1 tasse	0.60 €/pers. - Couverts à poisson - Couverts ( <i>fourchette, couteau, petite et grande cuillères</i> )	

<b><u>Couvert Simple :</u></b>	<b>Tarif de base Brecé 0.35 € /personne</b>	<b>Tarif de base pour les hors commune 0.40 €/pers.</b>
Comprenant : - 1 assiette plate - 1 assiette à dessert	- 1 ou 2 verres au choix - 1 tasse	- Couverts ( <i>fourchette, couteau, petite et grande cuillères</i> )
<b>Les couverts</b> ( <i>Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères</i> )	0.20 €/personne	0.25 €/pers.
<b>Verre ou tasse</b>	0.12 € /verre	0.15 € /verre
<b>Chaise</b>	0.20 € / chaise	0.25 € / chaise
<b>Table</b>	1 € / table	1.25 € / table
<b>Sono : 16 €</b> Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.		
<b>NETTOYAGE <u>mal effectué</u></b> (la mairie étant seule juge)		
- Parquet tâché : <b>80 €</b> - Vaisselle : <b>80 €</b>	- Carrelage, sol : <b>80 €</b> - Feux ou ensemble cuisine : <b>80 €</b>	
<b>LOCATION SALLE DE SPORTS</b>		
<b><u>Pour les activités sportives :</u></b>	- 15 € / heure pour les sports collectifs, avec l'utilisation des douches - 10 € / heure pour les sports collectifs sans l'usage des douches - 50 € la demie journée - 2 € / heure / personne pour les sports ou activités individuels  Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.	
<b><u>Pour un vin d'honneur, pour terrain de jeux :</u></b> (uniquement si location de la salle polyvalente)	- 50 € pour les habitants de la commune - 60 € pour les personnes extérieures à la commune	
<b><u>Pour les repas :</u></b>	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.	
<b>DROIT DE PLACE</b>	<b>30 €</b> l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence	

### **Participation 2016 aux frais de fonctionnement de l'école de Brecé**

Après présentation du budget prévisionnel 2016 et en fonction du nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2015, l'assemblée reconduit les tarifs forfaitaires comme suit :

- ◆ 1 160 € par élève de maternelle
- ◆ 550 € par élève du primaire.

Ce coût annuel sera versé à l'OGEC de Brecé.

### **Frais de fonctionnement des écoles publiques de Châtillon sur Colmont**

L'assemblée accepte la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Châtillon sur Colmont pour un montant de 445.39 €, concernant la scolarité d'un enfant de Brecé.

### **Frais de fonctionnement des écoles publiques de Gorrion**

Le Conseil Municipal reconduit la participation aux frais des écoles publiques de Gorrion pour l'année 2014/2015 sur la base de la moyenne départementale fixée par l'AMF, qui a été adoptée par les communes du Bassin de Vie de Gorrion. Soit un forfait de 1 140 € pour les élèves de maternelle et un forfait de 410 € pour les primaires.

### **Création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe**

Il est créé un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 15 décembre 2015 afin de nommer un agent ayant acquis l'ancienneté.

### **Demande de subvention**

Il n'est pas donné suite à la demande de subvention sollicitée par l'école privée St Michel de Gorron.

### **Dispositif « argent de poche » 2016 avec l'association Vit'anim**

L'assemblée reconduit le chantier argent de poche sur 2 semaines (de fin juin à début juillet 2016), géré par l'association Vit'anim et avec la collaboration de l'agent communal.

### **Convention avec la fourrière départementale**

Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable à la convention de fonctionnement et de gestion de la fourrière départementale pour la prise en charge des animaux errants. Cependant une subvention sera votée début 2016.

### **DIVERS :**

- Un devis de Valoren est accepté par l'assemblée pour la réhabilitation du « Pont à Bouty » pour un montant de 3 671.50 €, non compris la fourniture de matériaux.
- Suite au projet d'aménagement de sécurité, la Direction Départementale du Territoire (DTT) souhaite la mise en place d'un plan de circulation apaisée sur toute l'agglomération, tenant compte du code de la rue. Une réflexion sera menée suite à cette demande.
- Suite au désengagement de l'Etat envers les collectivités concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme (Permis de construire, CU, déclaration préalable...), la Communauté de Communes du Bocage Mayennais propose de mettre en place un service commun communautaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour toutes les communes.
- Une visite de l'église est prévue le samedi 12 septembre 2015 à 14 H, par des Australiens, descendants de Raphaël LARDEUR, lequel a réalisé les 4 vitraux en 1941.
- Après discussion, le conseil municipal donne un avis favorable à l'organisation, sur la commune, de « Planète en fête », qui se déroulera les **2 et 3 juillet 2016**.
- Adrien PAUTONNIER, étudiant est embauché, pour remplacer M. Jacques CHABERT en arrêt maladie, pendant les vacances, ainsi que Mme Nathalie CHAMBRIER qui remplace Mme Maryline HEUVELINNE pendant son arrêt de travail.
- La gestion de circulation pendant le passage du tour de France sera gérée par le Comité des Fêtes en collaboration avec la municipalité.
- Une procédure de rappel à l'ordre concernant le dépôt d'huiles alimentaires à l'Ecluse a été évoquée.
- Les armoires fibre optique pour l'amélioration haut débit ont été mises en services courant août 2015. Le coût de 102 604 € a été financé par le conseil départemental.
- Un devis de peinture pour la réfection des menuiseries extérieures et barrières du restaurant est accepté pour un montant de 2 315 € TTC.
- Le devis LEDEZERT pour la pose d'une cimaise à la salle des Tilleuls est accepté pour un montant de 672 € HT.

- Suite aux effractions successives à la buvette des vestiaires du foot, un devis avec des portes métalliques, proposé par l'entreprise LEDEZERT, est accepté pour un montant 1 346 € HT. Une partie de cette dépense sera prise en charge par la compagnie d'assurances.
- Le devis pour la mise en accessibilité des vestiaires de foot, proposé par la SAS HEUVELINNE est retenu pour le montant de 5 360.05 € HT.
- Le devis de l'entreprise GOUGEON, pour la mise en sécurité de la 2<sup>ème</sup> cloche dénommée « Charlotte », avec le remplacement du battant et un appareil de tintement est accordé pour un montant de 4 924 € HT. Cette dépense sera inscrite au budget 2016.
- Le devis de l'entreprise HEUVELINNE pour travaux complémentaires concernant l'empierrement du parking au terrain de sports est accepté pour un montant de 1 669.20 € HT.
- Des démarches sont entreprises pour l'abattage des peupliers à l'aire de repos.

### **Compte rendu des décisions prises au titre de l'article L. 2122-23 du CGTC :**

- N° 009/2015 : Location logement - 5B rue du Bocage pour 385 € par mois
- N° 010/2015 : Location logement - 1 rue des Dames pour 440 € par mois
- N° 011/2015 : Location logement - 5 rue du Bocage pour 480 € par mois

## **DÉCISIONS C.C.A.S.**

### **Approbation du compte administratif 2014**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale approuve le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par M. Robert GOUSSIN, tel qu'il est présenté ci-dessous :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>report N-1</i>	<i>résultat cumulé 2014</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	3 134,48 €	2 715,14 €	-419,34 €	1 020,04 €	<b>600,70 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	49,50 €	0,00 €	-49,50 €	49,50 €	<b>0,00 €</b>

### **Vote du budget primitif 2015**

Les membres de la commission votent le budget primitif 2015 comme suit :

Section de fonctionnement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : **4 130 €**

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de : **0 €**

### **Tarif de location des terrains :**

- Les membres confirment la location des terrains cadastrés ZK 122 et 123 à la commune pour le prix de 405.03 € par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Une convention sera établie à compter de cette date.
- Les membres acceptent de louer la parcelle cadastrée ZO n° 10 (de 4 400 m<sup>2</sup>) au GAEC du Vieux Château de St Mars sur Colmont moyennant un montant annuel de 97,10 €.

### **DIVERS**

- ♦ Suite à la demande de la commission « service aux personnes » de la CCBM, M. GOUSSIN et Mme PICHOT sont désignés comme référents pour être un relais entre les acteurs sociaux du secteur et le public de plus de 60 ans, en situation difficile.



Les Doyens



## **Repas du CCAS le 6 septembre 2015**

70 personnes ont assisté au repas préparé par le restaurant « le Briccius » et servi par les membres du conseil municipal et du CCAS, dans une ambiance chaleureuse.

Des colis de Noël ont été distribués aux personnes, de plus de 70 ans, qui n'ont pu assister au repas.

Le service



## **TRAVAUX RÉALISÉS**

### **Salle des Tilleuls :**

La salle de réunion 9 rue des Tilleuls a été complètement rénovée et appréciée par les utilisateurs. Confondue en pavillon et située derrière la boulangerie, une signalétique est envisagée.

Coût des travaux	
Dépenses	HT
Maçonnerie	743,00 €
Carrelage et faïence	4 459,94 €
Plafonds phoniques	1 376,30 €
Couverture	2 140,40 €
Electricité, plomberie	7 700,35 €
Cloisons et menuiseries	4 308,00 €
Peinture	3 440,32 €
<b>Total</b>	<b>24 168.31 €</b>



## Travaux de voirie réalisés par le CCBM :

* <b>En enduit</b> : le CR du Moulin Neuf et Favière, Rangevin, la Petite Bersonnière	16 691 €
* <b>En rechargement</b> : CR de la Licoisière	18 006 €
* <b>Curage de fossés</b> : CR de la Rostièrre, la Licoisière, le Parc, l'Aubertièrre, Vergeot	5 222 €
* <b>PATA</b> sur le reste du réseau	5 572 €
<b>TOTAL TTC</b>	45 889 €

## Chantier argent de poche 2015 :

De nouveaux travaux d'entretien « nettoyage et peinture » au logement 5B rue du Bocage et aux vestiaires de foot ont été effectués par des jeunes de Brecé et du bassin de vie de Gorron, dans le cadre des chantiers « argent de poche », sur 17 matinées. Encadrés par les animatrices de Vit'anim (Nathalie et Sophie) ainsi qu'Alain, cette initiative aura permis aux jeunes de découvrir le travail en groupe. On peut les féliciter pour leur bonne volonté et leur bonne intégration dans le travail.



## Armoires Fibres Optiques (V.D.S.L.) :



Installées depuis août par le Département, derrière le presbytère, ces armoires reliées aux opérateurs de réseaux par une fibre optique doivent nous apporter l'internet haut débit... ceci est vérifié pour les usagers du bourg et des environs, mais sûrement moins vrai pour les habitants plus éloignés en campagne.

Pour autant il vaut mieux vérifier l'éligibilité au « haut débit » en s'informant ou en contactant les fournisseurs d'accès internet. Bouygues télécom au 1064, Orange au 1014, Free au 1044 et SFR au 1023.

Pour en savoir plus vous pouvez vous connecter sur le site de lamayenne.fr ou par mail à l'adresse suivante : [sdan@cg53.fr](mailto:sdan@cg53.fr)

## **TRAVAUX EN PROJET**

### Aménagement de la place et l'accessibilité du cimetière :

Prévus en fin d'année 2015, ces travaux ont été différés pour attente de subventions. Ils devraient pouvoir s'envisager pour la fin du 1er semestre 2016.

### Conteneurs semi-enterrés :

Suite à la décision du Conseil de communauté de généraliser à toutes les communes, la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi enterrés, le conseil municipal à identifier trois sites répartis dans le bourg :  
 N°1 le carrefour rue des Dames  
 N°2 la rue du cimetière près du garage et du transformateur  
 N°3 rue de Châtillon, près des hangars de M. Boursier.

8 conteneurs (1 pour 100 habitants) seront répartis sur ces 3 emplacements. D'autre part, les conteneurs aériens seront maintenus à la salle polyvalente. Cette nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères va changer nos habitudes, puisqu'il n'y aura plus de bacs en campagne et plus de « porte-à-porte » dans les bourgs... mais cette décision fait suite à une expérimentation favorable dans 5 communes de la communauté de communes.

L'objectif étant la maîtrise de la redevance et les avantages sont indiqués sur la page suivante.

## Généralisation de la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

En fin d'année 2014, une expérimentation a été menée auprès de cinq communes volontaires afin de tester la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés.



Figure 1 : Point de propreté situé à Fougerolles du Plessis

Après plusieurs mois d'expérimentation, les résultats sont positifs :



- **baisse de 30% du poids d'ordures ménagères** collecté ;
- **augmentation de 7% des emballages recyclables** (verres, papiers...) ;
- propreté des points (pas de dépôts sauvages aux pieds des conteneurs) ;
- usagers satisfaits du nouveau dispositif.

### → Horizon 2016 !

Au vu des résultats positifs de l'expérimentation et des territoires limitrophes (CC.de l'Ernée, CC des Coëvrons...), la Communauté de Communes du Bocage Mayennais généralisera la mise en place des conteneurs semi-enterrés à l'ensemble des autres communes d'ici la fin 2016.

### → Pourquoi ?

Pour deux raisons principales :



- **Remédier aux problèmes d'hygiène et de propreté** des points de regroupement situés en campagne ;
- Maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères afin de **maintenir les tarifs de la redevance**.

Figure 2 : Point de regroupement en campagne

### → Le principe :

Le principe repose sur la mise en place de points de propreté, en zone agglomérée, afin d'y **déposer tous ses déchets** (ordures ménagères et emballages recyclables).

Ce dispositif se traduit par l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères en **remplacement des bacs en campagne**. Mais aussi, par **l'abandon de la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte dans le bourg**.



### → De nombreux avantages :

- Une **diminution des nuisances** (visuelles, olfactives, sonores et sanitaires) ;
- Un service **accessible tous les jours** ;
- Une **gestion des déchets facilités** par un seul lieu de dépôt ;
- **Grande capacité de stockage** et donc un gain de place ;
- **Hygiène optimisée** : plus de sacs éparpillés.



# Etat Civil 2015



## Naissances



PRÉZELIN Noam	11 février	3 rue du Rocher
BOITIÈRE Clarisse	4 mars	La Poissonnière
BOURILLON Louisa	9 avril	Le Parc d'Avaugours
LEMEUNIER Léonie	24 avril	La Gommerie
PICHOT Inès	7 mai	La Grande Haubergerie
PASDELOUP Corentin	11 juillet	Le Pré du Rocher
FOURMOND Jade	22 août	Vérolle
LARGILLIÈRE Ilena	17 septembre	Les Mares

## Mariages



PLARD Nicolas & BARBÉ Manuella	11 juillet	"L'Ecluse"
HENOCQ Jonathan & DURUT Anne-Claire	25 juillet	"La Reculée"
LEGENDRE Arnaud & DENANCÉ Séverine	15 août	"La Mottrais"
LECENDRIER Christophe & LERICHOME Nathalie	22 août	"La Marais"



## Décès

BOUTILLY Michel	21 juillet	" La Mochonnière "
CORRAIE Eden	16 octobre	" La Reignière " Brecé
FOURMOND Fernand	30 novembre	11, Lotissement les Pins

## Transcriptions & Inhumations

GENDRON ép. FOURNIER Madeleine	01 avril	" Maison de retraite " Gorron
RENAULT Fernand	8 avril	" Maison de retraite " St Denis de G.
COLIN Vve GOUDIER Solange	14 avril	" Maison de retraite " Gorron
DESLANDE Vve BACHELOT Marie	7 mai	" Maison de retraite " Le Pas
LEBOISSETIER Alphonse	26 mai	3, rue des écoles - Lévaré
FOURNIER Bernard	31 mai	17, chemin des Prés de la F. - La Houssaye
JUBIN Francis	19 juin	" Maison de retraite " Oisseau
MOUSSAY Vve LAMARRE Marie	26 juillet	155, Place St Martin - Montreuil-Poulay
TABURET Marie	4 octobre	" Maison de retraite " Gorron
GENDRE Vve BACHELOT Renée	9 octobre	" La Haie " Le Pas
GENDRON Vve TABURET Agnès	12 octobre	" Maison de retraite " Gorron
GESLAND Vve ROCHER Lucienne	1er décembre	" Maison de retraite " Gorron



# Permis de construire et Déclaration préalable 2015

Permis de construire				
N° d'enregistrement	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du terrain	objet de la demande	Date de la Décision
PC 05304215M1001	PRUNIER Julien et LAMARRE Vanessa 1 rue des Dames 53120 BRECE	Lotissement Pré du Rocher (lot 17)	Construction d'un garage, accolée à l'habitation	25/06/2015
PC 05304215M1002	BIGNON Joël La Maraitrie 53120 BRECE	La Maraitrie	Construction d'un préau	23/07/2015
PC 05304215M1003	QUENIOUX Kévin La Luaudière 53120 BRECE	La Luaudière	Construction d'un hangar de stockage	23/07/2015
PC 05304215M1004	DAGUER Didier Le Hameau Saut du Loup 78890 GARANCIERES	La Reignière	Construction d'une buanderie attente à l'habitation	<b>refus</b>
PC 05304215M1005	JOUVIN Rudy La Petite Bersonnière 53120 BRECE	la petite Bersonnière	Construction d'un garage	31/08/2015
PC 05304215M1006	BELLIARD Romain L'aunay 53120 BRECE	l'Aunay	Construction d'un hangar de stockage	28/09/2015
PC 05304215M1007	CHESNEL Anthony La Gendrie 53120 BRECE	La Gendrie	Agrandissement d'un bâtiment existant, ouverture d'une baie et d'une porte, pose de vélux	23/11/2015
PC 05304215M1008	SCI DE LA CROIX M. Pierre-Luc REBOURS La Croix Pottier 53500 ST DENIS DE GASTINES	Rue des Sports	Démolition d'une partie de l'existant pour reconstruction d'une extension de 473 m2 (dont 290 m2 non clos)	en cours d'instruction
PC 05304215M1009	Ets REBOURS Route de l'industrie 53500 ST DENIS DE GASTINES	Rue des Sports	Construction d'un auvent pour engins agricoles. Bâtiment ouvert non chauffé	en cours d'instruction
Déclaration préalable				
N° d'enregistrement	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du terrain	Objet de la demande	Date de la Décision
DP 05304215M2001	M. Mme BOURGAULT Jean Louis 1 rue du Domaine 53120 BRECE	1 rue du Domaine 53120 BRECE	Création d'un appentis sur terrasse existante	16/02/2015
DP 05304215M2002	M. Mme COURTIN Joël Les Goyères 53120 BRECE	Les Goyères	Création d'une porte-fenêtre	décision tacite le 4/2/2015
DP 05304215M2003	INVEST SOLUTION ENERGIE 155-159 Rue du Docteur Bauer 93400 SAINT OUEN	La Vieuville	Installation de 16 panneaux photovoltaïque d'une surface 26,82 m2	décision tacite le 18/3/2015
DP 05304215M2004	M. Mme FOULEAU Fabrice Saint Avit 53120 BRECE	Saint Avit	Création et modifications d'ouvertures	décision tacite le 14/4/2015
DP 05304215M2005	Association des Ecoles Libres 37 Rue du Britais 53000 LAVAL	10 Rue des Sports	Modification d'une façade et rénovation d'un sanitaire mixte	en cours d'instruction

# Info et activités communales



**Deux Australiennes**, sur les traces de leurs cousins, sont venues visiter les vitraux de l'Eglise de Brecé le 12 septembre 2015... Elles viennent en France chaque année pour découvrir les œuvres de leurs ancêtres Raphaël Lardeur maître verrier mosaïste et son fils sculpteur et maître verrier Gérard Lardeur. Les Vitraux de l'Eglise représentant la prière, la foi, l'espérance et la charité ont été réalisés en 1941.

**Paris–Brest–Paris** : Belle performance des « cyclos du guidon Gorronnais ». 16 partants, 14 à l'arrivée dont les 2 Claude Brecéens qui effectuaient leur 4ème et 3ème édition. Ils ont réalisé le parcours 1 230 km en 70 H 25 dont 8 heures d'arrêt et 2 heures de sommeil. Bravo et rendez-vous en 2019 pour une nouvelle performance.



## Moulin à Bouty :

Les ruines du Moulin du Pont à Bouty ont été réhabilitées.

Les membres de l'association Brecé entre Nature et Patrimoine ont tout d'abord défriché et nettoyé les lieux. Les murs, quant à eux, ont été consolidés par l'association Valoren.



Cette initiative dont nous remercions les bénévoles, va permettre de préserver un haut lieu nostalgique de balades et de rendez-vous.



## Le Tour de France :

Le 10 juillet, le tour de France a sillonné notre commune sur la route d'Ambrières d'Est en Ouest... Certains se souviennent, que la dernière édition sur ce même itinéraire, eu lieu en 1959. Le passage de la grande boucle avec la caravane et le peloton reste un événement populaire et attire un public conséquent... Nous devons remercier les bénévoles du comité des fêtes et leur président Roger, pour leur mobilisation au service d'ordre et de sécurité aux différents carrefours de la commune. Tout comme nous saluons l'animation au bout de chemin de la Martinais, sur le thème des papillons, gérée par Fabienne et Patrice.



### Le Marché du Terroir et activités Familles Rurales :

En plus de la gestion de la cantine et de ses diverses animations, Familles Rurales a organisé son traditionnel marché du terroir, le dimanche 8 mars au profit d'une association caritative « Liz à venir ». Il a connu son affluence habituelle avec 32 exposants et un défilé de tracteurs anciens qui a intéressé le public.

Le Marché du Terroir



Atelier art floral



Animation jeunes avec Vit'anim



### Fête Communale :

41 seniors dont 7 féminines ainsi que 27 jeunes ont participé aux foulées Brecéennes organisées par le comité des fêtes et gérées par le Canon.

Le vainqueur senior, Fabien Denancé, est un pur produit Brecéen plein d'avenir.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

L'après-midi 60 coureurs cyclistes « séniors 3 » se sont affrontés sur un circuit sélectif de 9,200 Km, parcouru 10 fois... Pour 2016, la fête communale aura lieu le dimanche 22 mai, avec l'arrivée du Tour du Bocage, réservé aux juniors.



### Le Méchoui de Brecé Sports,

Organisé par le foot et le volley, a connu un succès grandissant avec plus de 450 repas servis le dimanche midi. Ce rendez-vous de convivialité et de fin de saison sportive a été prolongé par un tournoi de foot et de pétanque.



### Les Motards ont du Cœur :

De passage le 26 avril 2015 sur la commune, cette association a stationné sur la place de l'Eglise avec une impressionnante cohorte de motos. Elle recueille les engagements en dons d'organes et en don du sang... engagements que vous pouvez déposer sous pli cacheté à la mairie ou à l'adresse ci-dessous ainsi que des participations financières.

«Les motards ont du cœur 53» 38 rue des Vaux 53000 LAVAL Tél : 06 03 27 59 24



**Vente d'oranges :** L'Association des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et remercie tous les bénévoles du Club de l'Amitié, qui ont participé à « l'opération oranges » le samedi 21 novembre 2015, ainsi que les généreux donateurs. La vente a rapporté la somme de 620 €, les fonds ainsi récoltés sont exclusivement utilisés pour les infirmes de la Mayenne.

## **Planète en Fête** : Agriculture Biologique et Développement DurABLE **Les 2 et 3 Juillet 2016 à Brecé**

### **C'est quoi ?**

"Planète en fête", c'est une grande manifestation en Mayenne pour la protection de l'environnement. On y parle : environnement, agriculture bio, développement durable, habitat sain, énergies renouvelables, santé, commerce équitable...

Dans " Planète en fête ", il y a Planète... la protection de l'environnement, c'est de plus en plus important ! Aussi, on y fait le point sur les risques, les enjeux, les évolutions... et surtout on y propose des solutions pour faire mieux, pour faire autrement, pour mieux vivre en harmonie avec notre environnement.



Et puis dans " Planète en fête ", il y a aussi fête... et ça aussi c'est important ! Lieu de rencontre, animations, bonne ambiance font partie intégrante de l'événement. Comme le disait à juste titre Antoine de St Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

### **Qu'est-ce qu'on y trouve ?**

De nombreuses **conférences** par des intervenants passionnés sur l'alimentation, l'agriculture, le développement durable, les pesticides, la santé, la mobilité.

Des **animations pédagogiques** pour petits et grands : théâtre, musique, rando, lecture de contes....

Un **grand marché biologique** avec plus de 25 producteurs locaux. Une centaine d'exposants sur l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables, l'habitat sain, la santé, la mobilité, le textile, les écoproduits.

Enfin, des **repas bio** les midis et le samedi soir : repas bio préparé par les bénévoles et un traiteur (environ 650 personnes) suivi d'une soirée festive.

### **D'où vient cette idée ?**

Les agriculteurs biologiques sont particulièrement sensibles à la préservation de l'environnement et à la qualité des produits alimentaires. Ils avaient envie de partager cette passion pour faire prendre conscience aux gens que nous pouvons tous agir pour protéger notre environnement.

C'est ainsi qu'est née « Planète en fête » en 2004 ! Cet événement est organisé par le CIVAM Bio Mayenne (association des agriculteurs bio du département), avec un fort appui local des habitants, associations de la commune d'accueil et des alentours. Chaque année, la manifestation se déplace sur le département pour permettre à tous d'en profiter au maximum !

## **L'édition 2016 plante son décor à Brecé et nous comptons sur vous !**

Et oui ! Planète en Fête c'est avant tout une **fête locale** qui se construit de Décembre à Juin avec vous, avec vos idées.

La première réunion de présentation du projet a eu lieu le 15 décembre dernier. Les groupes de travail vont maintenant se mettre en place en janvier et se réuniront toutes les 3 semaines. Vous avez le choix entre : la communication, les exposants, les conférences, la restauration, la logistique et l'animation pour petits et grands.

Si vous n'avez pas pu assister à la première réunion, pas de panique, vous pouvez intégrer l'équipe quand vous le souhaitez.

Venez avec vos idées, vos envies, votre créativité : Planète en Fête c'est vous !

Nous vous attendons nombreux aux prochaines réunions d'organisation. **N'hésitez pas !**

**Elles sont prévues à 20 H 15 à la salle polyvalente, les mardis 12 janvier, 2 et 23 février, 15 et 29 mars, 19 avril, 1er et 31 mai, 14 juin.**

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi contacter :

**CIVAM Bio Mayenne : 02 43 53 93 93** (Céline en charge du dossier) [coordination@civambio53.fr](mailto:coordination@civambio53.fr)

Pour plus d'informations : [www.planete-en-fete.fr](http://www.planete-en-fete.fr)



# Classement du Fleurissement 2015

## Concours des maisons et fermes fleuries

### 1ère catégorie - Maison avec jardin très visible de la rue

1-	M et Mme	QUINTON Emile	4 rue de la Gare
2-	M et Mme	DUVAL Guy	3 Rue de la Gare
3-	Mme	JUBIN Jacqueline	8 lotissement de la Douettée
4-	M.	VAUGEOIS Michel	26 lotissement les Pins
4-	M et Mme	HAMEAU Pascal	4 Lotissement des Tilleuls
5-	M.	FOUCOUIN Fernand	24 lotissement les Pins

### Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

M	BACHIMONT Roger	1 lotissement de la douettée
M et Mme	BORDET Johnny	16 lotissement les Pins
M et Mme	DALIGAUT Marcel	7 Lotissement la Main Gantée
M et Mme	GENEVÉE Raphaël	6 Lotissement des Tilleuls
M et Mme	GESLIN Gilbert	14 lotissement les Pins
M et Mme	HUGUET	7 Lotissement la Main Gantée
M et Mme	JUBIN Marcel	9 lotissement les Pins
M et Mme	LEFIZELIER Louis	4 rue du Domaine
M et Mme	LEFOULON Emmanuel et LECHEVALIER	27 Lotissement les Pins
M et Mme	LEGAUFFRE Joël	17 lotissement les pins
M et Mme	LEPETIT Bernard	8 Lotissement la Main Gantée
M et Mme	LESAGE Gervais	25 lotissement les Pins
M et Mme	LETEMPLIER Mickaël	Rue du Rocher
M	MEGUERDITCHIAN Jean	8 rue des Sports
M et Mme	MONTECOT Cédric	8 rue de la gare

### 2ème catégorie - Décor floral sur la voie publique - fenêtres et murs

1-	M et Mme	LEON Rémi	7 lotissement les Pins
2-	M et Mme	DAGUIER Claude	20 lotissement les Pins
3-	M et Mme	PÉAN Clément	3 lotissement les Pins

### Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

Mme	RENAULT Renée	lotissement de la Douettée
M et Mme	GESLAND Constant	4 rue des Dames

### 3ème catégorie - Balcon et terrasses, cours jardinets

1-	Mme	PERRET Lucette	13 rue de la Colmont
2-	M.	STAHN Thierry et Mle DELILLE	7 Rue du Lavoir
3-	Mme	HAMON Léa	2 Lotissement des Jardins

### Prix d'encouragement (par ordre alphabétique)

Mme	ALLAIN Denise	4 rue des Sports
Mme	POUGEOLLE Madeleine	5 A rue du bocage

### 5ème Catégorie - Fermes et Maisons fleuries en campagne

1-	M et Mme	TESNIERE Claude	l'Oliverais
2-	M	POIRIER Patrick	La Vieuville
3-	M et Mme	LOCHU Michel	la Maison Neuve

# Fêtes et Manifestations

- ◆ **Jeudi 28 janvier 2016** : Galette des rois du  Club de l'Amitié de Brecé
- ◆ **Dimanche 31 janvier 2016** : Pot au Feu organisé par Familles Rurales de Brecé
- ◆ **Mardi 16 février 2016** : Activité cirque pour les enfants organisée par Familles Rurales de Brecé
- ◆ **Mercredi 24 février 2016** : Concours de belote organisé par l'Amicale des Aînés Ruraux de Gorron
- ◆ **Dimanche 28 février 2016** : Poule au pot organisée par le Comité des Fêtes de Brecé
- ◆ **Dimanche 6 mars 2016** : Marché du terroir organisé par Familles Rurales
- ◆ **Samedi 12 mars 2016** : Repas dansant organisé par les Jeunes Agriculteurs du Canton de Gorron 
- ◆ **Samedi 26 mars 2016** : Repas dansant organisé par Brecé-Sports football
- ◆ **Mercredi 20 avril 2016** : Concours de belote  organisé par le Club de St Aubin Fosse Louvain
- ◆ **Dimanche 24 avril 2016** : 12H15 Passage de la 16<sup>e</sup> édition de l'opération «Les motards ont du cœur 53»
- ◆ **Samedi 30 avril 2016** : Portes ouvertes de l'école de 10h à 12h30
- ◆ **Dimanche 8 mai 2016** : Commémoration de la Victoire 1939–1945
- ◆ **Mercredi 11 mai 2016** : Concours de belote organisé par l'Amicale des Aînés Ruraux de Gorron
- ◆ **Samedi 14 mai 2016** : Tournoi jeunes et adultes de Volley-ball organisé par Brecé Sports Volley
- ◆ **Dimanche 22 mai 2016** : Fête communale et l'arrivée  du Tour du Bocage
- ◆ **Dimanche 29 mai 2016** : 17<sup>e</sup>ème édition de la Rando  de la Colmont organisée par Brecé-sports VTT
- ◆ **Dimanche 5 juin 2016** : Repas spectacle à 12 H organisé par l'A.P.E.L. de Brecé
- ◆ **Samedi 11 juin 2016** : Sortie famille à la Mine Bleue et au Haras du Lion d'Angers  par Familles Rurales de Brecé
- ◆ **Dimanche 19 juin 2016** : Méchoui organisé par Brecé-Sports Foot et Volley
- ◆ **Samedi 25 juin 2016** : Concours de pétanque  organisé par le Comité des Fêtes de Brecé
- ◆ **Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016** : Planète en Fête
- ◆ **Dimanche 4 septembre 2016** : Repas des Aînés de Brecé
- ◆ **Samedi 10 septembre 2016** : Comice Agricole cantonal à Colombiers du Plessis 
- ◆ **Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016** : Journées du Patrimoine
- ◆ **Vendredi 11 novembre 2016** : Armistice 14-18
- ◆ **Dimanche 20 novembre 2016** : Choucroute  organisée par le comité des Fêtes de Brecé
- ◆ **Dimanche 27 novembre 2016** : Matinée tripes organisée par l'AAPPMA de Brecé-Gorron
- ◆ **Samedi 3 décembre 2016** : Pot au Feu organisé par le Comité des fêtes de Lesbois
- ◆ **Samedi 31 décembre 2016** : Saint Sylvestre organisée par le comité des Fêtes de Brecé 

# Ecole Notre Dame de Pontmain

10 rue des sports—Brecé

brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

02 43 08 61 03

## L'équipe éducative

**Séverine Gourdelier** : Chef d'établissement  
et enseignante CE-CM

**Lucie Brindeau** : Enseignante maternelle-CP

**Auréli Robin** : ASEM et garderie du matin

**Magalie Lepauvre** : garderie du soir et entretien  
des locaux

**Céline Epiard** : AVS



*Ecole privée Brecé Année (2015 - 2016)*

## I nformations pratiques

### Les horaires de classe

Lundi-mardi : 9h-12h 13h30-16h15

Mercredi : 9h-12h

Jeudi—vendredi : 9h-12h 13h30— 15h15

### TAP Temps d'Activités Périscolaires ou

### APC Activités pédagogiques complémentaires

Jeudi 15h15-16h15 : catéchèse ou espace ludique

Vendredi 15h15-16h15 : TAP ou APC

Les TAP sont encadrés par des intervenants extérieurs choisis par l'école.

Les APC sont conduites par les enseignantes. Les TAP et les APC sont proposés à titre facultatif et gratuits pour les familles.

### Services annexes

Garderie : 7h30-8h50 16h30-18h ou 18h30

Cantine (gérée par Familles Rurales) :

Mme Deslandes 02 43 08 47 87

### Coût de la scolarité 2015-2016

1er enfant : 13 € /mois

2ème enfant : 11 € /mois

3ème enfant : 8 € /mois

## Les projets et sorties menés en 2015

Les contes en musique



L'éducation à la citoyenneté

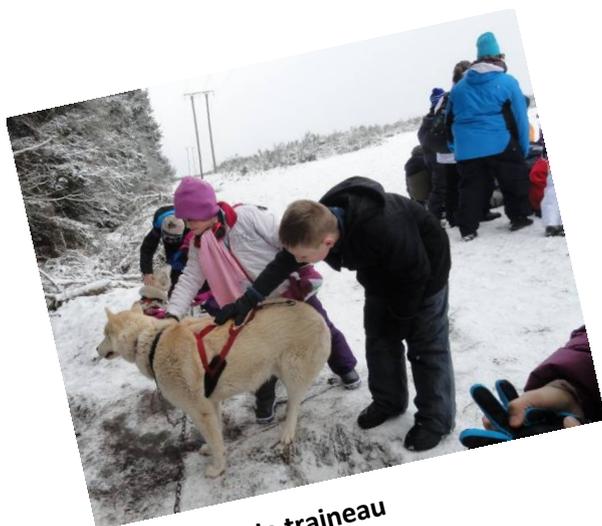
Election du CIJ Conseil Intercommunal des Jeunes.  
Deux enfants de l'école sont élus pour 2015-2016 :  
Adrien Lepelletier et Titouan Didier

L'éducation au tri des déchets et compostage



### Classe découverte de la montagne enneigée et des activités d'hiver à La Bourboule

Apprentissage du vivre ensemble avec les enfants d'une autre école.



Chiens de traineau



Ski de descente



Ski de fond



Luge d'hiver

Fabrication du Saint Nectaire



et pleins d'autres activités ...



Visite de la déchetterie à Gorron



Journée anglaise : tea lunch, sport, games, culture... le tout en anglais.



Éducation à l'image avec 2 sorties au cinéma



Chaque mois, un atelier cuisine pour les goûters d'anniversaire



Lecture à la médiathèque



Visite au Centre d'Art Contemporain de Pontmain pour une éducation artistique

**Sortie de fin d'année scolaire à la ferme pédagogique La Papinière à St Georges Buttavent**

Avec les enfants de maternelle—CP



Découverte des animaux de la ferme  
Fabrication du beurre  
Promenade en charrette  
Pique-nique



## **OGEC Organisme de Gestion de l'École**

Gère le personnel de l'école, l'entretien des bâtiments, l'achat des fournitures et du mobilier.  
Organise le calendrier des TAP pour l'année suivante en lien avec le Chef d'établissement.  
Ecole en contrat d'association avec l'Etat - Soutien de la municipalité

### **Bureau :**

Présidente : Stéphanie Barbé  
Vice Présidente : Sophie Guyard  
Trésorière : Fabienne Thouvenin  
Vice-Trésorière : Avisoa Manantsara  
Secrétaire : Alain Daguier

### **Personnel de l'OGEC :**

2 ASEM  
1 chef d'établissement

### **Travaux réalisés en 2015 :**

Réfection de la partie habitation pour l'accueil en garderie principalement.



Cette pièce sert aussi aux associations APEL et OGEC lors de leur réunion.

Elle est aussi un local chaleureux pour les enfants et les enseignants spécialisés ou bien encore les intervenants extérieurs.

Changement du grillage de la cour côté route et autour du futur jardin.

### **Projets pour 2016 :**

L'OGEC s'engage en 2016 dans les travaux de rénovation des sanitaires extérieurs.

*Les membres du bureau et le chef d'établissement remercient tous les bénévoles qui œuvrent chacun à leur manière pour l'amélioration générale de l'école et ainsi toujours mieux accueillir les enfants.*

*Merci*

## **APEL Association des Parents de l'Ecole Libre**

Anime, tisse du lien social, accueille les nouvelles familles...

Permet la réalisation de sorties pédagogiques pour tous les enfants en récoltant des fonds lors de manifestations (portes ouvertes, repas spectacle...)

L'APEL remercie d'ailleurs la municipalité pour son soutien financier apporté pour la classe de neige des CE - CM et la sortie de fin d'année des maternelles - CP.

### **Bureau :**

Présidente : Laura Huard

Trésorière : Marylène Plard

Secrétaire : Cindy Cosnard

Membres : Valérie Lepelletier, Stéphanie Mory, Alice Lequart, Florence Martel, Gwennaëlle Poupion

### **Moments de convivialité**

L'APEL organise, chaque rentrée de septembre, son pot d'accueil pour les familles.



Le 18 décembre 2015, l'APEL a accompagné les enfants dans la préparation du goûter de Noël qui rassemble toujours plus d'amis de l'école. Les membres avaient pour l'occasion revêtu leur bonnet de Noël, décoré les tables et ont offert la brioche, le café et le chocolat chaud.

L'association avait même invité le Père Noël qui nous a fait l'honneur de nous rendre visite et offrir des jeux de cour aux enfants.

### **Location de stands**

L'APEL vous propose la location de stands selon vos besoins pour des manifestations en extérieur. Plusieurs modules de 9m<sup>2</sup> sont disponibles au prix de 12 €.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter

Mickaël Goullier au 02 43 00 37 41

Simon Huard au 02 43 08 23 03

*Merci à tous les  
bénévoles*

### **Prochaines dates à retenir :**

- ▶ Portes ouvertes de l'école : samedi 30 avril de 10h à 12h30
- ▶ Repas spectacle : dimanche 5 juin 12h

# Vie associative

## **LE CLUB DE L'AMITIÉ DE BRECE**

Les rendez-vous du club de l'amitié sont maintenus les 2ème jeudi et dernier jeudi de chaque mois., dans la salle des Tilleuls.

Souhaitant passé le relais, Mme Marie-Josèphe FOURMOND a laissé ses fonctions de présidente. Nous la remercions pour son action au sein du Club, en espérant qu'une bonne volonté lui succède.



2015/2016

## BRECÉ SPORTS VOLLEY

### 48 jeunes et adultes évoluent en championnat

#### (6 entente Ambrières)

- 1 équipe mixte « honneur » (adulte)
- 1 équipe mixte « 1<sup>ère</sup> division » (adulte)
- 1 équipe mixte « Loisirs » (adulte)
- 1 équipe cadette
- 1 équipe « benjamine »

### Classements 2015/2016 après les matchs aller

- Catégorie « Honneur » : Brecé 3<sup>ème</sup> sur 10 avec 25 points
- Catégorie « 1<sup>ère</sup> division » : Brecé 6<sup>ème</sup> sur 10 avec 22 points
- Catégorie « Loisirs » : Brecé 7<sup>ème</sup> sur 8 avec 17 points
- Catégorie « Challenge Jeunes » : Brecé 3<sup>ème</sup> sur 6
- Catégorie « Benjamine » : Brecé 8<sup>ème</sup> sur 10



## Découverte du volley auprès des plus jeunes



### Opération smashy

Un permanent du Comité départemental en lien avec le club de BRECE est intervenu devant les Classes de CE2 - CM1 & CM2 de l'école primaire privée de Gorron en 2015. Pendant 7 séances, les jeunes ont pu découvrir quelques bases du volley. L'opération smashy est reconduite du 26 février au 1<sup>er</sup> Avril 2016.

### Temps d'Activités péri-scolaires

Vincent, François, Françoise sont intervenus devant les classes de CP - CE & CM à l'école primaire de BRECE.

L'objectif étant de faire découvrir l'activité volley de façon ludique aux plus jeunes. De nouvelles interventions sont prévues du 4/01 au 07/02/16 et du 18/04 au 05/07/16



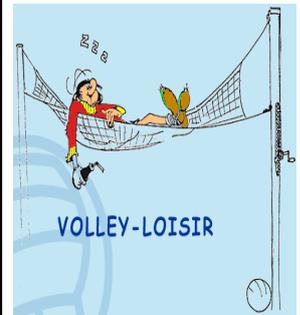
**Tournoi « jeunes »** Il se déroulera le **Samedi 14 mai 2016** en après midi, à la salle des sports de BRECE et s'adresse aux jeunes en classe de CE2 - CM1 - CM2 - 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. (Possibilité de jouer sans être licencié au club)

**Tournoi « adultes »** Le tournoi adulte aura lieu également le **Samedi 14 mai 2016** à partir de **18 h 30**. Les inscriptions (arrêtées à 18 équipes) devront être enregistrées impérativement avant le 7 Mai.

**Tournoi «interentreprises»** : Ce tournoi s'adresse à toutes les entreprises publiques et privées, collectivités, associations. Il se déroulera le **16 Mars 2016** à la salle des sports Jules Ferry à Mayenne en soirée. Des licenciés de BRECE SPORTS Volley se feront un plaisir de participer pour composer des équipes incomplètes d'entreprises ou d'associations. N'hésitez pas à prendre contact au 02.43.08.68.93 pour tous renseignements.

### Ouverture du club sur l'extérieur

Intéressé (e) pour jouer au volley mais pas suffisamment disponible pour jouer régulièrement et prendre une licence ; les responsables du club vous proposent de les rejoindre à la salle de sports les **vendredis soir 12 & 19 Février - 1<sup>er</sup> & 8 Avril 2016 à 20 h 30**. Aucun niveau de jeu requis, juste l'envie de se retrouver pour découvrir et jouer dans un esprit convivial. La participation à une soirée n'engage aucunement pour les autres dates.



Pour tous renseignements sur les activités du club : 02.43.08.68.93 Mail : [fp.courteille@wanadoo.fr](mailto:fp.courteille@wanadoo.fr)

## BRECÉ SPORTS VTT

Le club de VTT de Brecé compte une quinzaine de vététistes motivés pour parcourir les chemins de la Mayenne et des départements limitrophes. Nous profitons aussi des très beaux circuits de la commune notamment lors de la randonnée du 24 mai 2015 qui a vu près de 400 participants VTT ou pédestres.

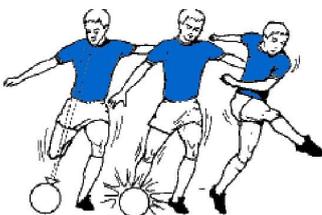
Nous remercions les propriétaires qui nous autorisent le passage, sur leurs terres. La rando 2016 aura lieu le 29 mai où nous serons ravis de vous accueillir avec votre VTT ou pour faire la rando pédestre.



Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux licenciés de BRECE ou des communes voisines. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président : **M. Gilbert Eric au 06 34 53 43 54**

Un changement de gouvernance s'est opéré à la dernière assemblée générale de décembre. Florian Coutard a passé le relais à Eric Gilbert à la présidence de l'association avec nos remerciements et félicitations pour Florian et nos encouragements pour Eric.

## BRECÉ SPORTS FOOT



Brecé Sports Football compte 72 licenciés dont 38 jeunes (25 de Brecé, 13 hors communes) + 11 dirigeants et 2 arbitres officiels.

Les seniors se sont maintenus en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> division du district de la Mayenne. Les jeunes évoluent en entente avec les clubs des communes voisines, à savoir Châtillon, St Mars sur Colmont, la Haie Traversaine.

2016 voit le 60<sup>ème</sup> anniversaire de Brecé Sports se profiler... Créé le 15 février 1956, 3 Brecéens de l'époque s'en souviennent, c'était l'année où le blé avait gelé.



# Informations Intercommunales



L'association VIT'ANIM permet à chaque enfant de s'épanouir, de progresser, de donner son avis, de s'exprimer, d'être une personne à part entière, de développer une réelle capacité à vivre en société et de trouver ainsi sa place. L'association est déclarée Accueil de Loisirs sans hébergement et également agréée Jeunesse et Education Populaire auprès de la D.D.C.S.P.P (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

La cotisation à l'association Vit'anim est de 2 € (valable de sept à sept). Elle est symbolique afin de permettre à un jeune de venir quand il le veut. Les projets de Vit'anim ne viennent en aucun cas perturber l'implication des jeunes dans leur engagement sportif, musical ou artistique. L'association intervient sur les 9 communes du bassin de vie de Gorron (Brecé, Carelles, Colombiers du plessis, Gorron, Hercé, Lesbois, Levaré, St Aubin fosse louvain et Vieuvy).

## l'action jeunesse Créée en 1998

Aide les jeunes à mettre en place leurs activités de loisirs (activités manuelles, sorties, camps été, ...), leurs projets (orientation, investissement à une cause, organisation de manifestations, ...)

PARTAGE ECHANGE ENERGIE PARTICIPATION RENCONTRE  
REFLEXION CONSTRUIRE

→ 156 Jeunes de 10 ans et plus, acteurs de leurs loisirs en 2015

Site : <http://assovitanim.e-monsite.com>



## Dispositif argent de poche Créé en 2012

Favorisent l'approche dans le monde du travail par le biais de chantiers locaux qui permettent de découvrir les structures municipales, nouer des relations avec les agents territoriaux et s'insérer dans la vie locale.

CONTRAT DECOUVERTE TRAVAIL PARTAGE RENCONTRE ECHANGE

→ 41 Jeunes de 16 à 18 ans domiciliés sur les 8 communes du bassin de vie de Gorron ont participé en 2015 aux 56 chantiers proposés par les communes.

# Conseil Intercommunal de Jeunes CIJ

Créé en 2000

Favorise la prise de parole des jeunes. Faire le premier pas vers la citoyenneté. Représenter sa commune et être reconnu.

**PARTAGE PARTICIPATION ENGAGEMENT CITOYEN**

**EQUIPE ECHANGE PROJET**

→ 12 enfants de CMI-CM2 élus pour 2 ans.

Mise en place des projets sur le bassin de vie de GORRON.

Site : [www.conseilintercommunal.sitew.fr](http://www.conseilintercommunal.sitew.fr)



Créée en 2011

## LUDOTHEQUE "Ludo'Anim"

Animation jeux auprès de différents publics et structures. (EHPAD, IME, écoles, ESAT, Associations, ...).

Le jeu « passerelle » entre les personnes, moment de détente, de délasserement et de distraction, de relation avec l'entourage

**ECHANGE APPRENTISSAGE COOPERATION RESPECT LANGUAGE**

**PARTAGE FAMILLE**

→ Ouvert à tous.



Espace de jeux sur place / Possibilité d'emprunter des jeux / Animation jeux auprès de différents publics et structures. (EHPAD, IME, écoles, ESAT, Associations, ..)

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE VIT'ANIM**

Avenue Charles de Gaulle  
53120 GORRON

Tél : 02.43.08.11.68

Mail : [vit.anim@wanadoo.fr](mailto:vit.anim@wanadoo.fr)

L'association est soutenue financièrement par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais



Action cofinancée par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage en Pays de la Loire avec LEADER.





# Les jardins des **RENAUDIES**

Parc floral  
Ecomusée  
Labyrinthe



## Un prix doux pour les habitants du Bocage Mayennais

En tant qu'habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, vous bénéficiez d'un tarif à 2€ dès la 1ère entrée. Gratuit pour les enfants—6 ans.

## Une notoriété en évolution

17161 visiteurs accueillis sur le site en 2015  
De bons retours quant à l'entretien, aux nouvelles structures d'accueil, aux animations...

## Un Espace de Réception

En plein cœur du parc floral, pour les événements des Jardins et les réceptions privées : mariages, fêtes de famille, pique-niques...

## Un accueil des groupes adultes, scolaires...

Visites guidées, ateliers pédagogiques. Tous les jours sur réservation

## Les animations 2016

Chasse aux œufs, 27 et 28 mars  
Neurodon, 29 avril et 1er mai  
Marché de Printemps, 8 mai  
Semaines de la Rose, 22 mai au 5 juin  
Rendez-Vous aux Jardins, 5 juin  
Peintres aux jardins, 26 juin  
Garden-Party, 14 juillet  
Ouverture du labyrinthe de maïs, 22 juillet  
Journées des Hydrangea, 31 juillet au 15 août  
Promenades en calèche, 3—10—17 août  
Fête du Miel, 21 août  
Journées du Patrimoine, 17 et 18 septembre  
Art floral Ikebana, 18 septembre  
Fête des Citrouilles, 9 octobre

**OUVERTURE 2016 DU 27 MARS AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

Les Mézerais à Colombiers du Plessis—Tél 02 43 08 02 08  
[www.jardinsdesrenaudies.fr](http://www.jardinsdesrenaudies.fr)

Et suivez-nous désormais sur Google+  
<https://plus.google.com/+LesJardinsdesRenaudiesColombiersduPlessis/>

## ECONOMIE

### Soutenir nos entreprises : La priorité pour la Communauté de Communes



La Communauté de Communes investit pour soutenir l'activité économique du Bocage Mayennais et aider les entreprises à se développer sur le territoire.

Dernière réalisation importante, la construction d'un atelier-relais de 2 300 m<sup>2</sup> sur le Parc d'Activités de La Tannière à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE. Destiné à la société AMCP Michel, entreprise de menuiserie qui emploie 12 personnes, le bâtiment a été livré en juillet. Il permet à l'entreprise de développer son activité et d'investir dans de nouvelles machines plus performantes. L'opération qui représente un investissement de 1,5 million € sera financée par l'entreprise à l'issue d'un loyer de 20 ans, déduction faite des aides apportées.



Atelier-relais occupé par la société AMCP Michel sur le Parc d'activités de La Tannière

Autre opération lancée en ce début d'année : la construction d'un nouveau site de production pour l'entreprise Mecarelep, en Zone d'Activités des Sapinettes à GORRON. Le bâtiment de 3 350 m<sup>2</sup> devrait être livré en juillet 2016.

Entreprise de mécanique de précision, Mecarelep emploie 17 personnes.

Indépendamment de l'aide apportée aux entreprises bénéficiaires, la construction de ces bâtiments est aussi un soutien important de la part de la Communauté de Communes en faveur des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.



Futur atelier-relais pour la société Mecarelep à Gorron

### La Communauté de Communes les a aidés cette année

#### conseil et accompagnement, aides financières, locaux ou terrains d'activités,...

PRESSES DU BOCAGE imprimerie à GORRON - SARL FERTIWATT méthanisation à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS - Wlady MYK tuyauterie soudure à ST ELLIER-DU-MAINE - Muriel ROMAND commerce multiservices à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE - SARL GOUVENOU menuiserie à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS - Garage VANNIER à PONTMAIN - LA GALETIERE fabrication de galettes à GORRON - MAINE ATELIERS entreprise adaptée à GORRON - Franck HUCHET charpente-couverture à CHATILLON-SUR-COLMONT - Garage LEVEQUE à MONTAUDIN - Jean-Claude RAUX commerce multiservices à ST ELLIER-DU-MAINE - CFTA chaudronnerie industrielle à AMBRIERES-LES-VALLEES - Damien HENRY charpente-couverture à FOUGEROLLES-DU-PLESSIS - Garage LAGUNEGRAND à GORRON - David RENAULT mécanique agricole à DESERTINES - Anne-Sophie LOUVEAU commerce multiservices à OISSEAU - MECARELEP mécanique de précision à GORRON - Boulangerie CREPIN à GORRON - Lucie BAILLIF salon de coiffure à CHATILLON-SUR-COLMONT - Transports HUARD à LESBOIS - AMCP Michel menuiserie à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE - Saïd BEN MESSAHEL épicerie à LE PAS - MDF mécanique de précision à ST BERTHEVIN-LA-TANNIERE - SARL DESMAIRES ébénisterie à LEVARE - etc...

### Collégiens, lycéens et étudiants

#### Le catalogue de stages 2016 est disponible.

Destiné aux collégiens, lycéens et étudiants, ce catalogue propose pas moins de 147 offres de stages "découverte" et "pratique", ainsi que 27 propositions de contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Ces stages sont proposés par 38 entreprises du territoire dans les domaines les plus divers. Service aux entreprises, mécanique de précision, bâtiment, industrie agroalimentaire, fabrication de meubles, horticulture, ... 27 secteurs d'activité sont représentés dans les domaines qui recrutent.

**Le Catalogue de stages 2016 est disponible en Mairie.** Vous le trouverez également :

- à la Maison du Bocage et au PIJ à Gorron, ou au RSP d'Ambrières-les-Vallées ;
- les établissements scolaires de la région : Gorron, Ambrières-les-Vallées, Landivy, Ernée, Mayenne, Laval, Fougères, St-Hilaire-du-Harcouët...
- en téléchargement sur notre site internet : [www.cc-bocagemayennais.fr](http://www.cc-bocagemayennais.fr), rubrique « économie »



## COURS D'EAU

### Travaux effectués sur le Bassin versant de l'Airon ...

#### et sur le Bassin de La Colmont

2015 était la dernière année d'intervention fixé au Contrat Territorial 2010-2015. Les travaux ont eu lieu principalement sur les communes de Saint-Aubin-Fosse-Louvain, Désertines et l'Épinay-Le-Comte. Un des projets ambitieux était le réaménagement de la Colmont dans la traversée de Gorron et notamment du plan d'eau. Une première phase de travaux a été réalisée à l'automne. Ils se poursuivront en 2016.

Pour cette nouvelle année, un avenant a été signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour travailler sur la partie amont de la Colmont et l'Ourde médiane.

Suite au diagnostic réalisé sur le bassin de la Colmont par le bureau d'étude Aquascop, un nouveau programme d'actions sera proposé pour la période 2017-2021.

## HABITAT



Aides 2016  
pour les travaux de rénovation  
énergétique des logements  
des propriétaires privés



En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement vous pouvez réaliser des économies sur vos factures d'énergie, améliorer le confort et augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.

Des conseils gratuits sont à votre disposition pour vous aider à optimiser vos travaux, connaître les aides disponibles et constituer vos dossiers de financement.

- ☞ Vous souhaitez **vous renseigner sur les travaux performants**, les nouveaux matériaux, les travaux adaptés à votre logement : contacter l'**Espace Info Energie** au 0810 140 240 (prix d'un appel local).
- ☞ Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles aux **aides de l'ANAH** ou aux autres primes : contacter **SoliHa 53** au 02.43.91.19.91 du lundi au vendredi.
- ☞ Vous souhaitez connaître **les aides liées à la rénovation énergétique** : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro pour les travaux, prêt à taux zéro pour l'achat d'une résidence principale dans l'ancien (en 2016 toutes les communes du département sont éligibles) ; vous souhaitez avoir **un plan de financement** relatif aux travaux ou/et à une accession, gratuit, neutre et complet incluant les aides auxquelles vous pouvez prétendre : contactez l'**Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** au 02.43.69.57.00 / consulter [www.adil53.org](http://www.adil53.org)
- ☞ Vous souhaitez un **conseil sur l'intégration de votre projet dans l'environnement** et des conseils gratuits en architecture : contacter le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** au 02.43.56.41.79

## SERVICE DÉCHETS

### Collecte de pneus agricoles : inscrivez-vous dès maintenant



Le Conseil Départemental de la Mayenne organise une **collecte de pneus agricoles pour les trois prochaines années** en partenariat avec la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.



Les pré-inscriptions, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer sont ouvertes dès maintenant au 02 43 67 38 35 ou [virgnie.guichard@mayenne.chambagri.fr](mailto:virgnie.guichard@mayenne.chambagri.fr).

**Seuls les pneus de voiture et les pneus agraires seront acceptés, sans jantes et sans corps étrangers.** Les pneus de **camion** seront **refusés**. Une vérification de la qualité et de la quantité des pneus sera effectuée en amont afin d'éviter toutes erreurs de dépôts.

Ces pneus seront **broyés et valorisés** par la cimenterie LAFARGE de Saint-Pierre-la-Cour (53). En effet, depuis 2006, cette cimenterie intègre des pneus usés comme combustible en substitution du coke de pétrole.

Après inscription définitive, il sera demandé aux agriculteurs d'apporter eux-mêmes leurs pneus sur les sites de collecte. La première est prévue fin novembre à début décembre 2015. Pour la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, les pneus seront collectés à la **déchèterie de Gorrion** sur une plage horaire qui sera définie ultérieurement et en dehors des horaires d'ouverture.

Aussi, après la participation financière du Conseil Départemental et des intercommunalités, **le coût restant à la charge des agriculteurs est estimé au maximum à 50€/tonne.**

## SERVICE URBANISME

Depuis le 1er juillet 2015, les dossiers de demande permis de construire et déclarations préalables ... ont été abandonnés par le service instructeur de la DDT et transférés aux services urbanisme de la communauté de communes du Bocage Mayennais. Ce qui génère des charges administratives supplémentaires.

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale | IPLUI Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

2 OUTILS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM) réfléchit au développement durable de son territoire. C'est pourquoi elle engage actuellement deux démarches conjointes : la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le but ? Fixer les grandes orientations et objectifs d'aménagement du Bocage Mayennais et se doter d'outils opérationnels pour mettre en œuvre un projet commun.



### LE SCOT, UN OUTIL STRATÉGIQUE POUR FIXER UN CAP

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification stratégique qui exprime une politique commune**. Définit à l'échelle des 27 communes du **Bocage Mayennais**, il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels... Il doit ainsi assurer la **mise en cohérence des politiques publiques** définies à différentes échelles (nationale, régionale...) tout en apportant **une vision concrète du territoire**. Avec une finalité centrale : le bien-être, la prospérité et la qualité de vie sur le territoire.

### UN SEUL PLU, PARTAGÉ PAR 27 COMMUNES

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, également définit à l'échelle du territoire du Bocage Mayennais, vient **traduire de manière opérationnelle les orientations et objectifs définis par le SCoT**. Il formalise ainsi les intentions d'aménagement et de développement du territoire en définissant les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée. Aujourd'hui en cours d'élaboration, le PLUi deviendra à terme le **document d'urbanisme de référence des 27 communes du Bocage Mayennais** et remplacera ceux en vigueur à l'échelle communale (PLU communaux, Plans d'Occupation du Sol (POS) ou cartes communales).

## LARGE PLACE À LA CONCERTATION

La démarche prévoit un diagnostic du territoire pour identifier ses atouts et contraintes dans tous les domaines: économie, équipements, environnement, déplacements, habitat et patrimoine.

Une large place est donnée à la concertation de la population et des acteurs économiques et sociaux du bocage mayennais. Vous êtes invités à participer.



### S'INFORMER

- Articles et lettres d'information à chaque étape
- Exposition évolutive et itinérante



### S'EXPRIMER

- Réunions publiques à chaque étape
- Registre d'expression
- Forums participatifs



### CONTACT

Communauté de communes du Bocage Mayennais  
1 grande rue 53120 GORRION  
Tél : 02.43.08.47.47





BOCAGE MAYENNAIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-bocagemayennais.fr

# Programme Séniors Loisirs

## • Pourquoi un programme « Séniors Loisirs »?

Les objectifs sont:

- Favoriser le lien social;
- Lutter contre l'isolement;
- Transmettre leur savoir-faire aux jeunes;
- Faire de belles rencontres ;
- Se détendre, se divertir et se cultiver.

## • Parution du Programme

Le programme paraît 3 fois dans l'année, pour les périodes :

- De Janvier à Mars;
- D'Avril à Juin;
- De Septembre à Décembre.

Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans du Bocage. Vous pouvez le consulter **en mairie**.

## • Animations proposées :

- Rencontres intergénérationnelles (atelier cuisine, atelier art floral, atelier couture...);
- Sorties Grands-parents/Petits-enfants ;
- Des interventions (Démarchage à Domicile, Adaptation de son logement, Prévention Routière...);
- Des cours multimédias (informatique et tablette) ;
- Ateliers Santé (atelier équilibre, Atelier Santé Séniors, Atelier Bien-être et Relaxation...);
- Spectacles organisés par le Réseau lecture et le service Culturel de la CCBM.

**Contact :** Communauté de Communes du Bocage Mayennais -  
Lucie DESECHALLIERS - 02.43.08.16.11



Programme  
de Septembre à Décembre  
2015



Informations et inscriptions :  
Lucie DESECHALLIERS  
Service aux personnes  
02.43.08.16.11  
lucieboisgontier@cc-bocagemayennais.fr



## Cérémonie de la Ste Barbe 2015 à Lévaré

La cérémonie de la Sainte Barbe s'est déroulée à Lévaré le 28 novembre 2015, sous l'autorité de son chef de centre Emmanuel COURTEILLE, en présence des élus du canton, du directeur Nord-Mayenne, le capitaine Marc DIDIER et de la population locale.

L'effectif, en légère diminution, est composé de 26 sapeurs pompiers, 18 hommes et 8 femmes (dont 3 femmes de Brecé). 8 promotions et 2 médailles ont été décernées. Le centre de secours a effectué au cours de l'année, 262 interventions :



Types d'interventions	Nombre total	Dont sur Brecé
Secours à personnes	218	19
Accidents de circulation	21	4
Incendies	11	3
Opérations diverses	12	0

Félicitations à tous les promus et médaillés, ainsi qu'à leur chef Emmanuel Courteille.

Nous adressons toute notre reconnaissance et notre soutien aux pompiers pour leur engagement leur esprit de service et de volontariat.



# EPI DU BOCAGE

## Espaces de Partage et d'Initiatives



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais. A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

### Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges autour de la cuisine, du chant, de l'écriture, de l'anglais, de l'informatique...**
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : création des décorations pour la foire fleurie et Noël dans les rue de Gorron, participation à la création d'un maillot jaune géant pour le passage du tour de France, tricot pour l'Association SOS Préma, participation à la Fête des Citrouilles aux Jardins des Renaudies...



### Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport.

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie.  
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

06 38 46 34 90 [epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)

Site internet : [www.epidubocage-edi.fr](http://www.epidubocage-edi.fr)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

*À l'Epi...*

*« Nous y avons trouvé le bonheur, c'est sûr une certaine chaleur,  
Les parties de fou rire, chaque jour à n'en plus finir  
Cuisiner, peindre, chanter, c'est devenu une réalité  
On parle de tout et de rien, mais on s'y sent bien  
Il faut admettre que bouger, se révèle être une bonne activité »*

Texte réalisé par une participante de l'atelier écriture



**Le CAUE** : une équipe de professionnels à votre service pour construire durablement.  
**La Mayenne existe, nous la rencontrons au quotidien !**



#### PERMANENCES ARCHITECTURALES RDV gratuit avec un architecte

Votre commune de résidence fait partie de la communauté de communes du Bocage Mayennais?

Vous pouvez rencontrer un architecte pour discuter de votre projet lors d'une permanence à



#### AMBRIERES-LES-VALLEES

le 2ème jeudi matin de chaque mois



Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la mairie d'Ambrières-les-Vallees  
 2, place du Château



#### PERMANENCES PAYSAGERES RDV gratuit avec un paysagiste

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux du CAUE à

**LAVAL**

tous les 3ème jeudis du mois



**Nous conseillons...  
Vous décidez!**

**02.43.56.41.79**



Le CAUE a pour vocation la promotion de la **qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale**.

Véritable outil d'aide à la décision pour les collectivités et les particuliers depuis plus de 30 ans en Mayenne, le CAUE a toujours œuvré avec l'ensemble des acteurs sur le territoire mayennais en plaçant l'idée de projet au coeur de ses réflexions.

Le CAUE se positionne en interlocuteur privilégié puisqu'il intègre toutes les dimensions du projet architectural.

Etant donné la diversité du bâti mayennais, comment faire côtoyer aujourd'hui architecture traditionnelle et contemporaine?... Economiser l'énergie ... ? Construire avec l'environnement ? ...etc

**Particuliers, ensemble, donnons du sens à vos projets en prenant rendez-vous avec un architecte ou un paysagiste du CAUE**

Participation, proximité, innovation, qualité, pérennité : **nous conseillons... vous réalisez !**

l'équipe du CAUE  
 .. 02 43 56 41 79



« Le don de vie , quoi de plus beau ! ...  
 Préservez ce joyau de solidarité humaine  
 Qu'est le don bénévole et anonyme »  
 (Professeur Jean DAUSSET , Prix Nobel de Médecine )

L'association **France Adot 53** est présente sur tout le département pour aller à la rencontre des mayennais, les **sensibiliser**, les **informer** et **répondre** à leurs questions concernant les **dons d'organes** et de **tissus humains** dont la **moelle osseuse**.

En France, alors que près de **80 %** des personnes interrogées se déclarent favorables au don d'organes, en 2014, **20311 personnes** étaient en attente de greffes, **5357 patients** ont reçu un organe.

Porter sur soi une carte de donneur d'organes est un engagement fort.  
 Mais il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

**FRANCE ADOT 53 - BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX TEL/REP : 02 43 90 68 10**  
**COURRIEL : franceadot53@orange.fr WWW.france-adot-org**



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU PETIT PÉGASE

- Il faut être domicilié en Mayenne pour pouvoir utiliser le service.
- La centrale de mobilité est ouverte de 9h à 16h sans interruption, du lundi au vendredi (sauf jours fériés).
- L'inscription est gratuite et obligatoire avant toute réservation.
- La charte du voyageur est disponible sur le site [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr).
- Les déplacements s'effectuent uniquement d'une commune à une autre.
- Les voyageurs habitant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, les personnes de 75 ans et plus ainsi que les personnes à mobilité réduite pourront être pris à leur domicile.
- Les parents doivent fournir leurs propres dispositifs de sécurité pour les enfants en bas âge (siège auto, rehausseur...).
- Un mineur peut voyager seul, à partir de 7 ans, uniquement après réception de l'autorisation parentale par la centrale de mobilité.
- La plage horaire de fonctionnement correspond aux heures de début et de fin de transport.
- N'est autorisée qu'une seule utilisation du service par foyer et par demi-journée (un aller-retour).
- Le trajet retour ne pourra se faire moins d'une heure après l'arrivée.
- En période scolaire, un élève ne peut pas utiliser le service avant 16h30, excepté le mercredi après-midi et le samedi.
- Deux absences injustifiées entraînent une radiation temporaire d'une durée de 6 mois.

D'autres solutions de transport sont proposées sur  
[lamayenne.fr](http://lamayenne.fr)

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE  
Direction du transport et de la mobilité



## Fonctionnement du Petit Pégase

Le transport à la demande vous permet de vous déplacer du point d'arrêt le plus proche de votre domicile vers le point d'arrêt le plus proche de votre destination.

### Comment réserver ?

Il suffit de réserver votre trajet dans les 15 jours qui précèdent le déplacement et :

- jusqu'à l'avant-veille, 16 h, pour un départ du mercredi au samedi,
- jusqu'au vendredi, 16 h, pour un départ les lundi et mardi

en appelant la centrale de réservation  
au **02 43 665 333**  
ou sur le site : [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr)

### Tarifs

Ticket à l'unité : **2 €**  
Carnet de 10 tickets : **16 €**  
Gratuit pour les moins de 4 ans.

### Dans le secteur + Mayenne :

1 trajet simple = 1 ticket.  
Correspondance possible sur le Réseau Pégase avec un même ticket (excepté à Laval).

### Pour Fougères :

1 trajet simple = 2 tickets.



Véhicule accessible aux  
personnes en fauteuil roulant

## SECTEUR 1

## Bocage Mayennais et Ernée



### Jours\* et horaires de fonctionnement

**Mardi :** 9h00 - 13h30

**Mercredi :** 9h00 - 12h30  
13h00 - 19h00

**Vendredi :** 13h00 - 19h30

\* Le Petit Pégase ne fonctionne pas les jours fériés.

### Fougères :

Desserte de la gare routière, de l'hôpital et du centre-ville :

- le **mercredi matin**, arrivée entre 10h00 et 10h10 et départ entre 12h00 et 12h10.
- le **vendredi après-midi**, arrivée entre 14h00 et 14h10 et départ entre 18h00 et 18h10.

### Mayenne :

Desserte de la gare routière, de l'hôpital et du centre-ville le **mercredi après-midi**, arrivée entre 15h00 et 15h10 et départ entre 18h00 et 18h10.

# Informations diverses

**A.D.M.R.** : Depuis le 1er janvier 2016, le secrétariat de l'ADMR de Brecé est transféré à Gorron, 3 rue de la Cour des Forges. Vous pouvez les contacter au N° 02 43 11 21 36.  
Pour le portage des repas, veuillez vous adresser à Mme Monique HEUVELINNE au 02 43 00 49 93.

## Journée de défense et de citoyenneté (Ex-service militaire)

Depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile au cours du mois de leur 16ème anniversaire pour obtenir une attestation de recensement (utile pour l'inscription aux divers examens). C'est une démarche civique essentielle, qui permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales de la commune et d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté (JDC), qui est obligatoire pour tous les jeunes.

**Passeport biométrique** : Pour l'établissement de votre passeport, il est rappelé que vous devez prendre rendez-vous à la mairie de Gorron au 02 43 30 10 50. Attention le délai d'obtention est d'environ de 10 jours, mais ce délai peut être allongé en période de forte demande.

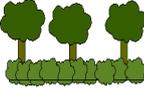
## Frelons Asiatiques



La prise en charge de la destruction des nids de frelons est toujours de la responsabilité du propriétaire, qui devra solliciter le service de désinsectisation (consulter l'annuaire). Afin d'en connaître sa diffusion et sa colonisation, il est demandé d'en informer le FDGDON pour récupérer une collecte de données.

FDGDON 53 - Changé Tél 02 43 56 12 40 ou [accueil@fdgdon53.fr](mailto:accueil@fdgdon53.fr)

## Recommandations et interdictions :

- **Les Abattages de haies** sont soumises à autorisation surtout celles identifiées dans le P.L.U. (plan local d'urbanisme) s'informer auprès de la Mairie. 
- **La suppression de fossés ou la création de pont** sont soumis à autorisation de voirie ... il faut en faire la demande en Mairie.
- **Les crottes de chiens** sont interdites dans les lieux publics, terrains de pétanque et trottoirs... Les propriétaires d'animaux doivent enlever leur déjection. 
- **Bruit de voisinage** : L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2000 précise, en son article 9, que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse scie mécanique ... ne peuvent être effectués que :
  - Les jours ouvrables de 8 H 30 - 12 H et de 14 H - 19 H 30
  - Les samedis et mercredis de 9 H - 12 H et de 15 H - 19 H
  - Les dimanches et jours fériés de 10 H - 12 H
- **Destruction de chardon** : Le chardon des champs (*Cirsium arvense* scop) est une plante herbacée, vivace. Sa germination a lieu au printemps. La croissance foliaire est continue jusqu'en juin. La floraison s'étend de juillet à septembre. Pour des raisons de nuisances vis-à-vis des cultures, l'arrêté préfectoral du 29 juin 2007 stipule que **chacun est tenu de procéder à la destruction des chardons des champs chez lui.** Les chardons doivent être détruits avant la floraison de façon mécanique ou chimique (attention, des restrictions chimiques existent le long des fossés et points d'eau). 
- **Feux de végétaux** :



Il est interdit de brûler des végétaux chez les particuliers en agglomération et en lotissement (article 2212-25 du code général des collectivités territoriales) pour éviter les risques d'incendie mais aussi pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

## A vendre :

La commune met en vente des portes intérieures, extérieures, un évier en inox, un évier céramique, 2 cuves à fioul de 400 et 600 litres, des châssis de porte métallique, 3 sièges de bureau et 23 radiateurs en fonte.  
Les personnes intéressées doivent contacter le secrétariat de mairie.

# 42 Informations pratiques

## Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères dans le bourg de Brecé a lieu tous les vendredis, il est conseillé aux habitants de sortir leur bac le jeudi soir. En campagne, le ramassage des conteneurs a lieu le mercredi.



Il est rappelé à chacun de faire preuve de civisme et de bon sens en matière de tri. Il est trop généralement remarqué de laxisme dans ce domaine, tant dans et hors des conteneurs en campagne, qu'auprès des conteneurs de tri sélectifs dans le bourg (dépôts inappropriés aux conteneurs).

**Votre coût de redevance en dépend !**

## Balayage mécanique 2016 : Pensez à enlever vos véhicules !

Circuit du bourg (2 passages /mois) de Brecé	Circuit des lotissements (1 passage / mois)
Vendredi 8 janvier et jeudi 21 janvier	Vendredi 8 janvier
Vendredi 5 février et jeudi 18 février	Vendredi 5 février
Vendredi 11 mars et jeudi 24 mars	Vendredi 11 mars
Vendredi 8 avril et jeudi 21 avril	Vendredi 8 avril
Lundi 9 mai et jeudi 19 mai	Lundi 9 mai
Vendredi 10 juin et jeudi 23 juin	Vendredi 10 juin
Vendredi 8 juillet et jeudi 21 juillet	Vendredi 8 juillet
Vendredi 5 août et jeudi 18 août	Vendredi 5 août
Vendredi 9 septembre et jeudi 22 septembre	Vendredi 9 septembre
Vendredi 7 octobre et jeudi 20 octobre	Vendredi 9 octobre
Lundi 14 novembre et jeudi 24 novembre	Lundi 14 novembre
Vendredi 9 décembre et jeudi 22 décembre	Vendredi 9 décembre

## Horaires de la déchèterie de Gorrion

 02 43 08 06 30	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 janvier)	Horaires d'été (1er février au 31 octobre)
Lundi	14h—17h30	14 h—18h
Mercredi	14h—17h30	14 h—18h
Vendredi	14h—17h30	14 h—18h
Samedi	10h—12h 14h—17h30	10h—12h 14h—18h00

## Permanences au Relais des services publics à Gorrion

2 rue Magenta à Gorrion — Tél : 02.43.30.10.58

	1 <sup>ère</sup> semaine du mois	2 <sup>ème</sup> semaine du mois	3 <sup>ème</sup> semaine du mois	4 <sup>ème</sup> semaine du mois
<b>LUNDI</b>	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV	Mission Locale 53 9h – 17h00 sur RdV
<b>MARDI</b>			Conciliateur de Justice 9h – 12h sur RdV	
<b>MERCREDI</b>	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h	MSA 9h – 12h
<b>JEUDI</b>	CARSAT service social 9h – 12h sur Rdv	CARSAT service social 9h – 12h sur Rdv	CARSAT service social 9h – 12h sur Rdv	CARSAT service social 9h – 12h sur Rdv

1987 - 2015

**L'inauguration le 7 novembre 2015 de la salle des sports rénoverée***en présence des personnalités du département de la Mayenne*

**Constant Gesland et Robert Goussin**  
Maires,  
à l'initiative de la construction  
et de la rénovation de la salle de sports

**Catherine et Françoise,**  
les chevilles ouvrières et les deux premières  
présidentes de la section Volley-Ball



## Quelques clichés de l'inauguration de la mairie



### **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi :	Fermé
Mardi :	9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mercredi :	9h30 à 12h30
Jeudi :	9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Vendredi	9h30 à 12h30
Samedi	9h30 à 12h30

Mairie  
Rue du bocage - 53120 Brecé  
Tél 02.43.08.64.52  
E-mail : [contact@brece.com](mailto:contact@brece.com)

Vous pouvez visionner le diaporama des voeux et le bulletin municipal ... sur le site de Brecé :  
[www.brece.com](http://www.brece.com)